

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/01/26/2022031441/justel>

Dossier numéro : 2022-01-26/06

Titre

26 JANVIER 2022. - Arrêté ministériel approuvant les listes des arbres, arbustes et haies remarquables

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 15-04-2022 page : 35856

Entrée en vigueur : 25-04-2022

Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article 1er. La liste des arbres, arbustes et haies remarquables telle que visée dans les annexes au présent arrêté est arrêtée.

Art. 2. La présente liste est publiée au Moniteur belge et sur le portail cartographique du Service public de Wallonie.

[ANNEXE.](#)

Art. N.

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 15-04-2022, p. 35858)